

# La France doit relancer sa politique culturelle publique

L'un des enjeux majeurs de cette période électorale est de mettre la culture et la création au cœur des débats de la campagne électorale car il y a urgence.

Chacun des candidats se revendique représentant du peuple et pourtant, petit à petit, une partie de plus en plus grande de la population est privée d'accès à la Culture.

Depuis maintenant de nombreuses années les budgets du spectacle vivant régressent par rapport à l'inflation ou baissent. Les missions de service public, de démocratisation culturelle sont profondément remises en cause.

L'exemple de l'Orchestre National d'Île-de-France est à ce titre particulièrement parlant.

Cet orchestre est une institution musicale labellisée, financée par l'État et la Région Île de France, dont les missions de service public lui confèrent un rôle essentiel de démocratisation culturelle. En effet l'orchestre produit sur l'ensemble de la région des concerts symphoniques et lyriques et mène une politique d'action éducative et culturelle intense dans les communes franciliennes de toutes tailles. Ces missions sont aujourd'hui mises en danger par une baisse de financement par l'État de 33% de ses subventions soit 700 000€ sur 4 ans.

Il en va de même pour de très nombreuses institutions et structures du spectacle vivant sur tout le territoire national comme sur le territoire francilien (Théâtre des Amandiers de Nanterre, Scène Nationale Evry, Scène Nationale de Sceaux, festival Paris Quartiers d'Été, théâtre de Stains...)

Cette politique se traduit même par la diminution de subventions à des Établissements publics, opérateurs de l'État, comme l'Opéra de Paris ou la Grande Halle de la Villette ainsi que par des baisses de financements à de plus petites structures garantes de diversités et d'une irrigation sur tous les territoires..

Ces désengagements de l'État, sans précédent dans le secteur culturel, sont amplifiés par les difficultés budgétaires des collectivités territoriales et par le gel des crédits du ministère de la Culture.

Nous ne pouvons ni ne voulons nous résoudre à voir la création, sa production, sa diffusion et la démocratisation culturelle «sinistrées».

**Le lundi 2 avril 2012 à 18h30,  
au Centquatre salle «400»  
5 rue Curial 75019 Paris  
M° Riquet**

**aura lieu un concert-manifeste de l'Orchestre National d'Île-de-France,  
renforcé par des musiciens de tous les orchestres de France  
dirigé par Laurent Petitgirard.**

Concert mais aussi témoignages de toutes ces équipes artistiques, de tous ces lieux, centres de créations et de production qu'ils soient théâtraux, musicaux, chorégraphiques ou lyriques qui subissent cette crise profonde de leurs financements.

Nous y inviterons candidats, conseillers et élus pour témoigner devant eux de la nécessité d'adopter, dans l'urgence, un plan de relance et de développement, l'élaboration d'une loi d'orientation et de programmation pour la culture. Mais en premier lieu nous demandons la levée du gel pour l'ensemble des crédits de la culture pour 2012 et le rétablissement des crédits alloués aux Directions Régionales des Affaires Culturelles.

Il devient vital pour la démocratie de réaffirmer qu'elle ne peut s'épanouir sans sa dimension culturelle d'où l'impérieuse obligation de rendre à la création artistique les moyens nécessaires pour l'accès de tous à la Culture.

**Paris le 22 mars 2012**

**Orchestre National d'Île-de-France,**

**SNAM-CGT** (union nationale des syndicats d'artistes musiciens Cgt),

**SNM FO** (syndicat national des musiciens FO),

**SYNOLYR** (syndicat national des orchestres et des théâtres lyriques),

**AFO** (Association Française des Orchestres),

**Accord majeur**, (plateforme de coordination des musiques de patrimoine et de création)

**CPDO** (Chambre Professionnelle des Directions d'Opéra),

**FNSAC CGT** (Fédération nationale des syndicats du Spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle Cgt) ,

**FASAP FO**, (Fédération des syndicats des Arts, des spectacles, de l'audiovisuel, de la Presse, de la communication, du multimédia FO)

**PROFEDIM** (Syndicat Professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique),

**SFA-CGT** (Syndicat français des artistes interprètes Cgt),

**SMA** (syndicat des musiques actuelles),

**SNSP** (Syndicat National des Scènes publiques),

**SNSV FO** (Syndicat national du spectacle vivant FO),

**SYNDEAC** (syndicat national des entreprises artistiques et culturelles),

**SYNPTAC CGT** (Syndicat national des professionnels du Théâtre et de l'action culturelle Cgt),...